



Commune d'Ardon

L'Administration communale d'Ardon met au concours le poste

d'apprenti(e) agent(e) d'exploitation (Service de conciergerie)

Conditions : école obligatoire achevée
aisance dans les travaux manuels

Entrée en fonction : août 2025.

Nous offrons une formation complète dans l'entretien et la réparation des bâtiments, l'entretien des espaces verts, la maintenance et le contrôle des installations, la sécurité au travail, le nettoyage et la gestion des déchets.

Intéressé(e) par cette formation ?

Nous attendons votre dossier de candidature par courriel, à administration@ardon.ch accompagné des notes scolaires, d'ici au 24 mars 2025,

Tout renseignement complémentaire sur cet apprentissage peut être obtenu auprès de M. Florent Rebord, responsable de la conciergerie, tél. 079/458.25.43.

L'Administration communale